

Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIÉVAL

LE THÉÂTRE
EN FRANCE
DE 1757 À 1791

Du Fils naturel
à la liberté des théâtres



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2025

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Sans doute est-ce une tentation de penser que telle ou telle période incarne plus fortement qu'une autre cette « vie théâtrale¹ » que les études, tentent, sinon de ressusciter, du moins de donner à voir et à comprendre dans toute la complexité du phénomène : textes, représentations, théorie et pratique des genres, esthétiques, critiques, art dramatique, place des comédiens et des comédiennes, des auteurs et des autrices, des spectateurs et des spectatrices dans ce vaste ensemble qui va du texte à la performance, de sa genèse à son appréciation immédiate et différée.

L'enjeu, désormais incontournable, depuis le renouvellement des études théâtrales, d'une présentation globale s'avère d'autant plus redoutable que, dans ce siècle et cette moitié de siècle, deux auteurs phares, Marivaux et Beaumarchais, à juste titre, mais avec des erreurs de perspective, captent l'attention du grand public, lecteurs et spectateurs, au détriment de tous les autres². Dans la période que retrace cet ouvrage, nous reviendrons sur la carrière de Beaumarchais, homme de théâtre (un de ses secteurs d'activité incluant des luttes sociales et juridiques) pour montrer la multiplicité des genres littéraires qu'il pratique (parade, drame bourgeois, comédie, opéra entre autres), ceux qu'il théorise (notamment le genre sérieux aux côtés de Diderot) mais aussi pour le resituer parmi tous ceux qui l'entourent car il convient de montrer que les innombrables textes de théâtre que les spécialistes lisent et auxquels un public cultivé peut commencer à avoir accès à travers des rééditions accessibles tissent un ensemble et un réseau où s'élaborent les héritages, les aménagements, les influences, les refus et les innovations.

¹ Sur l'origine (Max Fuchs et Gustave Lanson), la définition et l'apport historiographique de cette expression, voir Jeffrey S. Ravel, « Des définitions aux usages : une historiographie du théâtre français au XVIII^e siècle », L'Harmattan | *Parlement[s], Revue d'histoire politique* », 2012/3 n° HS 8, p. 39-52, <https://www.cairn.info/revue-parlements1-2012-3-page-39.htm>, consulté le 4 mars 2024.

² Il suffit de mentionner les difficultés pour voir de nos jours, sinon occasionnellement lors de conférences, de colloques, de festivals et de lectures universitaires ou autres, le vaste répertoire auquel avaient accès les publics de la capitale, de la province, voire de l'Europe.

Concernant les limites imposées par la collection de la période 1757-1791, la première date correspond à la publication du *Fils naturel ou Les Épreuves de la vertu*, comédie en cinq actes et en prose, *Avec l'Histoire véritable de la pièce*³, un texte dialogique complexe, y compris dans sa présentation typographie originale simplifiée dans la plupart des éditions modernes, plus communément appelé *Entretiens sur Le Fils naturel* et la seconde, le 13 janvier 1791, celle du décret-loi qui établit la liberté du théâtre, soit la possibilité pour tous d'ouvrir un théâtre, partout en France, par simple déclaration auprès des autorités municipales⁴. Ces deux dates bornant notre période d'étude se justifient de manière apparemment hétérogène entre une date-clé d'un point de vue esthétique et dramatique, qui concerne un genre théâtral particulier, celui du drame bourgeois ou du genre sérieux, dont il semble être l'acte de naissance et le manifeste, dans un contexte de forte opposition entre camps adverses⁵ et une date historique, légale, dotée d'un fort retentissement sur l'activité théâtrale qui signe l'abandon du système des privilèges qui, certes écorné, avait subsisté jusqu'alors, pour entrer dans une période de pleine ouverture commerciale et libérale.

Entre ces dates, comment mettre en regard les carrières d'auteurs qui illustrent pleinement la période tels entre autres Diderot, Sedaine, Beaumarchais, Mercier, Marmontel, Dorat, Belloy, Saurin, Le Mierre, Ducis, Guimond de la Touche, Marsollier des Vivetières, Dorvigny⁶, De

³ Amsterdam, Marc Michel Rey 1757. Le titre communément utilisé d'*Entretiens sur Le Fils naturel* n'est pas de Diderot. 1757 est également l'année de l'attentat de Damiens contre Louis XV.

⁴ Le détail et les conséquences de ce décret sont étudiés dans l'ouvrage de Patrick Berthier, *Le Théâtre en France de 1791 à 1828, Le Sourde et la Muette*, Paris, Honoré Champion, 2014, dans cette même collection (précisément dans la première partie, «Avatars de la liberté (1791-1800)» et son premier chapitre «Avant la Terreur» (1791-1792). C'est pourquoi, sans revenir sur cette présentation ou sur les analyses qui en sont faites, nous limitons nos analyses autour de cette année 1791 sans toutefois nous arrêter brutalement au 13 janvier.

⁵ La ligne de partage recoupe les luttes antérieures notamment autour de l'*Encyclopédie* dont le sixième volume vient de paraître. La *Correspondance littéraire*, le *Mercure de France*, l'*Observateur littéraire* s'opposent à ceux qui accusent Diderot d'avoir plagié Goldoni, à *L'Année littéraire* et à Palissot.

⁶ Dorvigny est le pseudonyme (forme internationale BnF) de Louis-François Archambault.

Beauvoir⁷, Favart, ceux qui pourraient apparaître en fin de carrière comme Voltaire mais dont l'influence est indéniable et la production massive dans les décennies 1760 et 1770⁸, ceux qui sont morts mais qui sont toujours joués comme Regnard (mort en 1709), La Chaussée et Destouches (morts en 1754) et tous ceux qui attirent un public nombreux et plus populaire sur les Boulevards, sans compter tous les auteurs du répertoire du xvii^e siècle et du demi-siècle précédent sans cesse joués ? Comment rendre compte des différents théâtres de la capitale et des villes de province qui se dotent durant toute la période de salles et de troupes fixes qui accueillent les auteurs et les pièces parfois refusées à Paris comme la fameuse *Partie de Chasse de Henri IV* de Charles Collé et la plupart des drames de Louis-Sébastien Mercier ? Cette profusion vertigineuse doit également prendre en compte les théâtres non publics ou non officiels, avec des acteurs non-professionnels comme les théâtres d'éducation qui s'insèrent dans une vision européenne de la librairie de la jeunesse et les théâtres de société qui se multiplient, s'étendent à travers différents groupes sociaux, accueillent tous les genres théâtraux, servent d'écrin à certains comme Carmontelle⁹ et de pierre d'envol à d'autres comme Collé qui souhaite être joué sur une scène officielle¹⁰.

Plus paradoxalement, la période se caractérise par un rapport complexe vis-à-vis de son lourd héritage et par son extraordinaire vitalité. Si certaines études et certains manuels ont longtemps parlé de décadence de la tragédie et de la comédie au xviii^e siècle en isolant Voltaire, Marivaux et Beaumarchais (ces deux derniers étant presque les seuls actuellement joués), la critique actuelle montre qu'il n'en est rien. Ces simplifications viennent moins du regard que les hommes et les femmes de lettres du xviii^e siècle portent sur leurs illustres devanciers que de la critique universitaire du xix^e et de la première moitié du xx^e siècle qui a simplifié le paysage littéraire en faisant d'un certain xvii^e siècle (celui des pièces romaines de

⁷ De Beauvoir est le pseudonyme (forme internationale BnF) d'Alexandre-Louis-Bertrand de Robineau, par anagramme de son nom.

⁸ Citons *Le Café ou l'Écossaise*; *Tancrede*; *L'Écueil du sage*; *Le Comte de Boursoufle ou Mademoiselle de la Cochonnière*; *Olympie*, *Octave et le jeune Pompée* ou *Le Triumvirat*; *Le Droit du seigneur*; *Pandore*; *Les Scythes*; *Charlot* ou *La Comtesse de Givry*; *Le Dépositaire*; *Sophonisbe*; *Les Lois de Minos ou Astérie*; *Don Pedre, roi de Castille*; *L'Hôte et l'hôtesse*; *Irène*; *Agathocle*.

⁹ Carmontelle, pseudonyme forme internationale BnF.

¹⁰ Nous reviendrons sur ces effets de stratégie et sur le parcours de *La Partie de chasse de Henri IV*.